

SÉANCE DU 12 JUILLET 2023

Nombre de Conseillers

en exercice : 15

présents : 10

procuration : 0

votants : 10

L'an deux mil vingt-trois

le 12 juillet

le Conseil Municipal de la commune de VERTEILLAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr DEFRAYE Régis, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/07/2023

Présents : Mmes et Mrs DEFRAYE Régis, FERRIER Didier, GUICHARD Marie, BLOYS Damien, BORDIER Frédérique, DEBUE Sandra, KIEFFER Christian, PAJOT Ophélie, PANAZOL Jeannot et GUIGNARD Christelle.

Absents : Mrs BOUCARD David, CONSTANT Simon, VIMBER Jean-François, AVELLANEDA Jean-Raymond et Mme JOSEFOWITZ Virginie.

Procurations :

Secrétaire de séance : Mr KIEFFER Christian.

ORDRE DU JOUR

- Acceptation et estimation de dons d'œuvres
- Création d'un chemin de randonnée le long de la ligne de démarcation
- Salle des fêtes : achat de tissu pour la confection de rideaux et de tringles
- Rénovation énergétique du groupe scolaire : autorisation de lancement de consultations
- Fabrication d'une table de tri pour les déchets : achats de récipients aluminium
- Création d'un châssis pour une table de tri pour les déchets
- Fourniture et pose d'une scène démontable devant le Monument aux Morts
- Attribution d'une subvention pour la Friperie - Association Préfiguration Centre Ressource Ribérais pour l'année 2023
- Achat de tribunes extérieures : Prise en charge du transport pour le trajet « Pau 64 Verteillac 24 »
- Place du Marché : achat d'une guirlande LED
- Marché d'artisanat d'art : achat d'une banderole
- Questions diverses

N° 01-2023-07

Objet : Acceptation et estimation de dons d'œuvres du peintre Camille Merlaud et encadrement desdits tableaux

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal, les termes de la délibération n°13-2022-05 du 24 mai 2022 permettant à la Commune d'accepter le don de particuliers concernant les œuvres de l'artiste peintre Camille Merlaud.

Il présente ensuite, les deux tableaux donnés par la famille Merlaud et estimés à un montant de 300 € :

- un dessin d'un paysan,
- un tableau d'une vieille dame épluchant des légumes,

Monsieur le Maire précise également qu'il est nécessaire de procéder à l'encadrement de ces œuvres et propose de voter une enveloppe maximale de 100.00 € T.T.C pour la réalisation de ce travail.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- accepte** le don desdites œuvres du peintre Camille Merlaud d'une valeur estimée de 300.00 €,
- autorise** l'inscription de ces deux tableaux à l'actif de la Commune au compte 216,
- autorise** Monsieur le Maire à effectuer des dépenses concernant l'encadrement de ces œuvres pour un montant maximum de 100.00 € T.T.C.

N° 02-2023-07

Objet : Création d'un chemin de randonnée le long de la ligne de démarcation

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de créer un chemin de randonnée sur le thème de la ligne de démarcation qui longera la Sauvanie et qui s'étalera sur environ 14 kilomètres de boucle. De plus, il précise qu'il est nécessaire de créer deux passerelles au-dessus de la Sauvanie et de l'Ayragne.

Monsieur le Maire propose donc de réaliser une convention de passage entre la Commune et les différents propriétaires privés concernés.

Ladite convention sera reconductible pendant 9 ans par expresse reconduction.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- valide** la création d'un chemin de randonnée le long de la ligne de démarcation,
- autorise** la signature d'une convention entre la Commune et les différents propriétaires des terrains longeant la ligne de démarcation.

N° 03-2023-07

Objet : Salle des fêtes : achat de tissu pour la confection de rideaux et de tringles

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal, qu'afin de compléter les travaux de transformation de la salle des fêtes de Verteillac en salle de spectacle, il est nécessaire de confectionner des rideaux pour la scène. Ceux-ci seront lavables, occultants et ignifugés.

Aussi, il propose l'achat des éléments suivants :

-2 rouleaux de tissu occulstar M1 noir en 3 mètres de large et 25 mètres de long pour un montant total de 800.00 € H.T. soit 960.00 € T.T.C., auprès de TissuScénique.com – 3 rue du Fer à Cheval – 95 200 SARCELLES.

-plusieurs kits de tringles pour un montant total de 583.33 € H.T. soit 700.00 € T.T.C.

Monsieur le Maire propose donc de voter une enveloppe d'un montant maximal de 1 660.00 € T.T.C. pour la réalisation desdits rideaux.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- valide** les propositions d'achat ci-dessus mentionnées pour un montant maximal de 1 660.00 € T.T.C.

N° 04-2023-07

Objet : Rénovation énergétique du groupe scolaire : autorisation de lancement de consultations

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que dans le cadre du projet de rénovation énergétique du groupe scolaire, il est nécessaire de procéder au lancement de consultations dans les domaines suivants :

- bureau de contrôle,
- étude SPS,
- étude de sol (à faire réaliser par un bureau d'études géotechniques),
- diagnostic amiante avant travaux.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur ce point.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- autorise le lancement des différentes consultations énumérées ci-dessus dans le cadre du projet de rénovation énergétique du groupe scolaire,
- autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à ce dossier.

N° 05-2023-07

Objet : Fabrication d'une table de tri pour les déchets : achats de récipients aluminium

Monsieur le Maire précise au Conseil municipal que dans le cadre de la fabrication de la table de tri pour déchets, les récipients pour détritrus seront réalisés grâce à des autocuiseurs en aluminium.

Il donne lecture de la proposition réalisée par les Etablissements Merlaud et Fils — Le Bourg - 24320 VERTEILLAC qui s'élève à 795.00 € H.T. soit 954.00 € T.T.C.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- valide** l'offre des Etablissements Merlaud et Fils - Le Bourg - 24320 VERTEILLAC pour l'achat des autocuiseurs pour un montant de 795.00 € H.T. soit 954.00 € T.T.C. -autorise Monsieur le Maire à engager la dépense.

N° 06-2023-07

Objet : Création d'un châssis pour une table de tri pour les déchets

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal, qu'il est nécessaire de mettre en place une table de tri pour déchets lors des manifestations. Il donne lecture du devis qu'il a reçu de l'EURL Kube'o pour la réalisation et la conception d'un châssis pour un chariot de collecte des déchets, qui s'élève à 1 208.00 € H.T. soit 1 449.60 € T.T.C.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- valide la proposition de de l'EURL Kube'o pour la réalisation et la conception d'un châssis pour un chariot de collecte des déchets, qui s'élève à 1 208.00 € H.T. soit 1 449.60 € T.T.C, -autorise Monsieur le Maire à signer ledit devis.

N° 07-2023-07

Objet : Fourniture et pose d'une scène démontable devant le Monument aux Morts

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal, qu'afin de faciliter l'organisation de certaines manifestations musicales ou culturelles, il est nécessaire d'installer une scène démontable devant le Monument aux Morts. Cet équipement pourra être utilisé, annuellement, de fin juin à début septembre.

Il donne ensuite lecture du devis qu'il a reçu de l'EURL KUBE'O – 180 Route des Truffières – 24320 VERTEILLAC concernant la mise en place d'une estrade en bois et métal de 5000*4000 pour un montant total de 3 471.00 € H.T. soit 4 165.20 € T.T.C.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur ce point.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

-**valide** la proposition de l'EURL KUBE'O – 180 Route des Truffières – 24320 VERTEILLAC pour la fourniture et la pose d'une scène démontable pour un montant total de 3 471.00 € H.T. soit 4 165.20 € T.T.C.,

-**autorise** Monsieur le Maire à signer ledit devis.

N°08-2023-07

Objet : Attribution d'une subvention pour la Friperie - Association Préfiguration Centre Ressource Ribéracois pour l'année 2023

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le dossier de demande de subvention de l'Association Préfiguration Centre Ressource Ribéracois, organisme en charge de la Friperie installée sur la Commune de Verteillac. Il propose l'attribution d'un montant de 500.00 € à ladite association.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

-**décide** d'allouer la somme de 500.00 € au titre des subventions 2023 à l'Association Préfiguration Centre Ressource Ribéracois -24600 RIBERAC.

N° 09-2023-07

Objet : Achat de tribunes extérieures : Prise en charge du transport pour le trajet « Pau (64) Verteillac (24) »

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la Commune de Verteillac va acquérir gratuitement des tribunes extérieures provenant du Zénith de Pau 64 000 PAU. Il précise que le transport de ladite structure, de Pau (64) à Verteillac (24), sera effectué par l'entreprise Transports PEYROU - Le Genet - 24 320 BERTRIC-BUREE pour un montant total de 700.00 € H.T. soit 840.00 € T.T.C.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

-valide l'acquisition de tribunes extérieures fournies gratuitement par le Zénith de Pau (64000),

-valide la prestation de l'Entreprise Transports PEYROU pour la prise en charge du transport de Pau (64) à Verteillac (24) pour un montant total de 700.00 € H.T. soit 840.00 € T.T.C.

-autorise Monsieur le Maire à engager la dépense.

N° 10-2023-07

Objet : Place du Marché : achat d'une guirlande LED

Monsieur le Maire précise au Conseil municipal qu'il est nécessaire d'acheter une guirlande LED afin que la Place du Marché soit éclairée lors des soirées des festivités estivales.

Il donne lecture du devis qu'il a reçu de l'entreprise Ambiance LED – 23 rue des Moissons – 16410 GARAT qui s'élève à un montant de 560.00 € H.T.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur ce point.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

-**valide** l'achat d'une guirlande led pour la Place du Marché d'un montant de 560.00 € H.T.,

-**autorise** Monsieur le Maire à signer ledit devis.

N° 11-2023-07

Objet : Marché d'artisanat d'art : achat d'une banderole

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal, qu'afin de promouvoir le Marché d'artisanat d'art, développé par l'Association Artisio, sur la Commune de Verteillac, il est nécessaire de s'équiper d'une banderole publicitaire indiquant les jours de déroulement de cette manifestation durant la période estivale.

Il donne lecture du devis qu'il a reçu de l'entreprise Exaprint – ZAC de Fréjorgues Est - 451 Rue de la Mourre – 34130 MAUGUIO, pour une bâche grand format et sur mesure pour un montant total de 54.73 € H.T. soit 65.68 € T.T.C.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur ce point.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,
-**valide** la proposition d'achat d'une banderole pour le Marché d'artisanat d'art pour un montant total de 54.73 € H.T. soit 65.68 € T.T.C.,
-**autorise** Monsieur le Maire à signer ledit devis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

DELIBERATIONS PRISES EN SEANCE DU 12 JUILLET 2023

N°01-2023-07

ACCEPTATION ET ESTIMATION DE DONS D'ŒUVRES DU PEINTRE CAMILLE MERLAUD ET ENCADREMENT DESDITS TABLEAUX

N° 02-2023-07

CREATION D'UN CHEMIN DE RANDONNEE LE LONG DE LA LIGNE DE DEMARCATION

N° 03-2023-07

SALLE DES FETES : ACHAT DE TISSU POUR LA CONFECTION DE RIDEAUX

N° 04-2023-07

RENOVATION ENERGETIQUE DU GROUPE SCOLAIRE : AUTORISATION DE LANCEMENT DE CONSULTATIONS

N° 05-2023-07

FABRICATION D'UNE TABLE DE TRI POUR LES DECHETS : ACHATS DE RECIPIENTS ALUMINIUM

N° 06-2023-07

CREATION D'UN CHASSIS POUR UNE TABLE DE TRI POUR LES DECHETS

N° 07-2023-07

FOURNITURE ET POSE D'UNE SCENE DEMONTABLE DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS

N° 08-2023-07

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR LA FRIPERIE - ASSOCIATION PREFIGURATION CENTRE RESSOURCE RIBERACOIS POUR L'ANNEE 2023

N° 09-2023-07

ACHAT DE TRIBUNES EXTERIEURES : PRISE EN CHARGE DU TRANSPORT POUR LE TRAJET « PAU (64) VERTEILLAC (24) »

N°10-2023-07

PLACE DU MARCHE : ACHAT D'UNE GUIRLANDE LED

N°11-2023-07

MARCHE D'ARTISANAT D'ART : ACHAT D'UNE BANDEROLE

AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES